



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement d'une grande foire public-privé afin que l'Afrique bénéficie des avantages du marché du carbone

Le Forum africain du carbone est organisé au titre du Cadre de Nairobi pour promouvoir le mécanisme pour un développement propre sur le continent — IETA, PNUE, PNUD, BM et CCNUCC

(Dakar, 4 septembre 2008) – Les organismes internationaux partenaires et l'Association internationale pour l'échange de droits d'émission (IETA) ont ouvert mercredi au Sénégal le premier Forum africain du carbone, au titre du Cadre de Nairobi. Le but est d'aider le continent à obtenir sa juste part des projets relevant du mécanisme pour un développement propre (MDP) et de satisfaire l'intérêt grandissant manifesté envers le marché du carbone.

Le pays hôte de l'événement, dont un projet MDP est en cours d'évaluation, perçoit tout le potentiel du MDP et souhaiterait y participer davantage.

« L'Afrique bénéficie d'un faible nombre de projets MDP, mais cela pourrait changer. Ce genre de forum est un excellent moyen de faire bouger les choses », a déclaré Me Madické Niang, Ministre d'État et Ministre de la justice et Garde des Sceaux du Sénégal.

Le Cadre de Nairobi a été adopté en novembre 2006 dans le but d'étendre les avantages procurés par le MDP, particulièrement en Afrique. Le nombre de projets lancés sur le continent n'est que de 27, alors que plus de 1 150 sont enregistrés dans 49 pays en développement. Le MDP progresse toutefois et les projets déjà enregistrés devraient stimuler des investissements d'une valeur de plusieurs milliards de dollars en Afrique.

M. Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et premier responsable des questions climatiques au sein de l'ONU, s'est rendu à Dakar où il s'est dit satisfait des progrès accomplis.

« Lutter contre les changements climatiques exige une volonté politique et de vastes investissements. Le MDP et d'autres mécanismes sont de bons moyens de stimuler les investissements et il est encourageant de voir que l'Afrique reçoit maintenant l'attention qu'elle mérite de la part du secteur public et privé, par le biais d'événements tel le Forum africain du carbone », a déclaré M. de Boer.



M. Henry Derwent, Président de l'IETA, a indiqué que son association, qui regroupe plus de 180 sociétés internationales, « est heureuse de représenter le secteur privé et d'aider à faire participer de grandes entreprises dans un événement marquant pour toute l'Afrique ».

La Banque mondiale (BM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le secrétariat de la CCNUCC mettent en œuvre le Cadre de Nairobi. D'autres partenaires seraient les bienvenus, tout comme un appui supplémentaire à la réalisation de leur vaste programme. Les travaux réalisés à ce jour ont été financés à partir des sources de financement existantes.

« Nous voyons presque tous les jours que l'évolution du climat menace sérieusement le développement international. Nous avons besoin de plus d'investissements dans les projets MDP pour que les changements climatiques ne minent pas l'action engagée pour combattre la pauvreté et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, surtout dans les pays les moins avancés », a fait valoir M. Yannick Glemarec, Coordonnateur exécutif du Fonds pour l'environnement mondial (PNUD).

En vertu du MDP, les projets qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre et contribuent au développement durable peuvent générer des unités de réduction certifiée des émissions qu'il est possible de vendre. Les pays peuvent s'en servir pour s'acquitter d'une partie de leurs engagements au titre du Protocole de Kyoto.

« On déploie beaucoup d'efforts pour que l'Afrique bénéficie du MDP. Il faut avant tout faire connaître le mécanisme puis éliminer les obstacles en renforçant les capacités et en créant des réseaux public-privé lors d'événements comme celui-ci », a déclaré M. Bakary Kanté, Directeur de la Division du droit environnemental et des conventions au PNUE.

M. Konrad von Ritter, Directeur sectoriel pour le Développement durable à l'Institut de la Banque mondiale, a parlé d'étendre les capacités et de multiplier les projets MDP, en améliorant notamment la coordination au titre du Cadre de Nairobi.

« La tâche n'est pas achevée, mais l'Afrique commence à profiter du potentiel offert par le MDP. Le nombre d'accords d'achat d'unités de réduction augmente de manière sensible, y compris pour un programme novateur d'électrification des zones rurales au Sénégal, et davantage de pays africains participent au MDP », a ajouté M. von Ritter.

Le mécanisme pour un développement propre

Plus de 1 150 projets destinés à 49 pays sont déjà enregistrés et 2 000 autres sont en cours d'évaluation. Le mécanisme pour un développement propre devrait engendrer plus de 2,7 milliards d'unités de réduction certifiée des émissions (échangeables) d'ici la fin de la première période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, en 2012. Chaque unité correspond à une tonne de dioxyde de carbone.

Avis aux journalistes :

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec David Abbass, Chargé de l'information publique, mécanisme pour un développement propre, au +49 173 561 7448 à Dakar ou, après le 5 septembre, au +49 228 815 1511 à Bonn, Allemagne, courriel : dabbass@unfccc.int Voir également le site <<http://unfccc.int>>